|  |  |
| --- | --- |
|  | Marché n°25-05 |

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

CADRE DE RÉPONSE

LOT 1 PRESTATIONS SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES DE LA GARDE/LA VALETTE

Ce document est à remplir par le candidat, il servira à l'analyse des candidatures et des offres. Un document par lot est exigé.

20 pages maximum recto-verso Police Arial 11 justifié (hors annexes de maximum 10 pages)

Si le candidat fait référence à un document de son mémoire, il devra précisément indiquer la page et le paragraphe concerné sous peine de ne pas prendre en compte sa réponse.

# TITRE I- Profil général de la société

**1 - Désignation et adresse de l'entreprise ou de la société :**

Nom :

Adresse :

N° de Tél :

Personne à contacter pour toutes questions relatives au dossier de candidature :

Nom :

Prénom :

Courriel :

Tél. :

**2 – Moyens humains et Référent technique**

Effectif total de la société :

Coordonnées de la personne ou des personnes référente affectée à la prestation :

Assistant commercial

Nom :

Prénom :

Courriel :

Tél. :

Facturation / Comptabilité

Nom :

Prénom :

Courriel :

**3 - Le candidat / le titulaire est-il considéré juridiquement comme une petite ou moyenne entreprise (PME) ?**

❑ OUI ❑ NON

**Groupement momentané d’entreprises – Mandataire**

En cas de GME, indiquer ci-dessous le nom du mandataire et les prestations pour lesquelles il s’engage dans le cadre des tâches essentielles :

Lot n°1

Lot n°2

**Sous-traitance**

En cas de ST, indiquer ci-dessous le nom du sous-traitant et les prestations pour lesquelles il s’engage dans le cadre de la limite à la sous-traitance :

Lot n°1

**Informations complémentaires que le candidat souhaite porter à la connaissance de l’acheteur sur sa candidature :**

# TITRE II – OFFRE – Valeur Technique – 55 POINTS

**Sous critère 1** Adéquation des moyens humains dédiés : Il est attendu du candidat qu’il décrive ses engagements sur les moyens humains qu’il entend dédier aux prestations et son approche sur les points suivants – **20 POINTS**

* Qualifications et niveau d’expérience professionnelle des équipes d’encadrement **- 14 points**

- Pertinence de l’équipe d’encadrement (nombre, expérience). 5 points.

- Formation du personnel d'encadrement : Le candidat décrit la formation initiale et la formation de maintien des acquis dont tous les coordinateurs ou chefs d'équipes bénéficient. 5 points.

- Présentation de l'organisation des taches du coordinateur ou chef d'équipe à la mise en place du marché et ensuite en routine, avec décomposition de chaque tache. 4 points.

* Qualifications et le niveau d’expérience professionnelle des équipes opérationnelles **– 6 points :**

- Formation du personnel opérationnel : Le candidat décrit la formation initiale et la formation de maintien des acquis dont tous les agents bénéficient. 3 points.

- Présentation du mode de sélection des agents ainsi que des process d’intégration du nouvel agent sur le site. 3 points

**Sous critère 2** Méthodologie précisant les modalités et procédures d’intervention, y compris les moyens matériels et les délais – **35 POINTS**

Organnigramme de la société :

Description précise des procédures d’interventions (information et description du PC opérationnel, des véhicules, des moyens de liaison, des équipements professionnels et informatiques, photos des tenues de agents de sécurité, etc.) - *Joindre photos contractuelles de la tenue des agents et des véhicules sérigraphiés.*

Indication de l’emplacement exact du PC sécurité (7/7 et 24/24)

Indication des certifications qualité type ISO

Détailler l’organisation et les moyens pour répondre à la mise à disposition d’un personnel SSIAP/CQP en raison d’évènement ou contexte réclamant une présence accrue et notamment si la sécurité des biens et des personnes est mise en cause, dans un délais maximum d’une heure. Il est rappelé que le mémoire étant contractuel, cette réponse est un engagement du candidat.

Délais d’intervention moyen sur les sites universitaires sur lesquels le candidat estime pourvoir engager ses moyens

Délais pour mise à disposition d’un personnel SIAPP1 si besoin immédiat afin de remplacer un des personnels internes absent.Le candidat devra expliquer l’organisation ou les moyens en interne qui lui permettent de proposer de tels délais. Il est rappelé que le mémoire étant contractuel, cette réponse est un engagement du candidat.

Délais pour mise à disposition d’un personnel SIAPP2 si besoin immédiat afin de remplacer un des personnels internes absent. Le candidat devra expliquer l’organisation ou les moyens en interne qui lui permettent de proposer de tels délais. Il est rappelé que le mémoire étant contractuel, cette réponse est un engagement du candidat.

Délais pour mise à disposition d’un personnel CQP si besoin immédiat afin de remplacer un des personnels internes absent. Le candidat devra expliquer l’organisation ou les moyens en interne qui lui permettent de proposer de tels délais. Il est rappelé que le mémoire étant contractuel, cette réponse est un engagement du candidat.

Titre III Critère Performance en matière de protection de l'environnement – 10 points

**Sous-critère 1 - 5 points**

**Démarche écoresponsable de transport et des déplacements des personnes réalisant les prestations objet du marché:**

- Le candidat précise la démarche responsable qu’il met en oeuvre s’agissant des moyens de transport et des déplacements des agents pour venir sur les sites. Il transmet tout document permettant de justifier cette démarche (description de la qualité environnementale de la flotte de véhicules mobilisée, formation des agents à l’écoconduite, outil de quantification des émissions de gaz à effet de serre des déplacements prévu dans l’exécution du présent marché, etc)

**Sous-critère 2 - 5 points**

**Taux de tenues professionnelles (%) contenant des matières recyclées et**  **gestion des tenues professionnelles en fin de vie**

**Informations complémentaires que le candidat souhaite porter à la connaissance de l’acheteur sur son offre :**

|  |  |
| --- | --- |
| A, | Le |
|  | Signature et cachet  (obligatoire) |